

Contacts :

Comité de Nantes

02 40 58 08 09
mrapnantes@hotmail.com

Comité de Saint-Nazaire

02 40 53 32 35
mrap-saint-nazaire@orange.fr
<http://mrap-saintnazaire.org>



**Tolérance Zéro envers
les actes racistes**

**Vous êtes victime ou témoin
d'un acte raciste
ou d'une discrimination,**

**La Boîte à outils
du MRAP de Loire Atlantique**
Mouvement contre le Racisme
et pour l'Amitié entre les Peuples

**Tolérance Zéro envers
les discriminations**

Si vous êtes victime

Ne vous faites pas justice vous-même :
cela pourrait se retourner contre vous

[https://www.service-public.fr/
particuliers/vosdroits/F1766](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1766)

S'il y a des témoins,

demandez leurs numéros de téléphone et faites
remplir des attestations selon le modèle
officiel cerfa_11527-03
facile à trouver sur internet.

S'il y a des preuves,

(écrits, capture d'écran, photos,
enregistrements, audio, vidéo...,) conservez-les

Prenez rendez-vous avec le MRAP

il examinera avec vous les différentes réponses
possibles pour réparer le préjudice que vous
avez subi : médiation, intervention du MRAP ou
du Défenseur des Droits, dépôt de plainte...

la plainte peut être déposée au commissariat,
à la gendarmerie ou directement au Procureur
de la République.

Après consultation de notre avocat.e, le
MRAP pourra se porter partie civile à vos
côtés.

Adresses des Procureurs : [https://www.service-
public.fr/particuliers/vosdroits/R11469](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11469)

Vous pouvez consulter un avocat pour vous défendre

Il vous informera des résultats de l'enquête
et pourra assurer votre défense.

En fonction de vos ressources, vous pouvez
obtenir l'aide juridictionnelle

Si vous êtes témoin,

Donnez vos coordonnées à la victime et
proposez-lui de remplir une attestation
selon le modèle officiel cerfa_11527-03

